

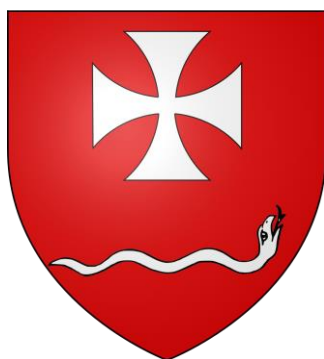
# DOSSIER DE CONSULTATION : TRAVAUX ECOLOGIQUES

Entretien écologique du Bollenberg (Commune de Orschwihr)  
pour la période 2023-2027, périmètre classé du

« Site Natura 2000 des *Collines sous-vosgiennes* » :

**Débroussaillage léger sur des linéaires de mise en  
clôture mobiles permettant la gestion pastorale**

Commune de Orschwihr



Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, est coordinateur du dossier en tant qu'opérateur du site Natura 2000 des Collines sous-vosgiennes



## TABLE DES MATIERES

<b>Reglement de consultation</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Identification de l'organisme Maître d'ouvrage</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Objet du marché</b> .....	<b>1</b>
<b>3. Procédure de passation du marché :</b> .....	<b>1</b>
<b>4. Modalité de financement</b> .....	<b>1</b>
<b>5. Forme des candidatures</b> .....	<b>2</b>
<b>6. Critère de sélection des offres</b> .....	<b>2</b>
<b>7. Délais de validité de l'offre</b> .....	<b>2</b>
<b>CAHIER DES CHARGES</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Contexte de l'action</b> .....	<b>3</b>
<b>2 Organisation de la gouvernance</b> .....	<b>3</b>
<b>3 Modalité de mise en œuvre</b> .....	<b>3</b>
<b>4 Rendu</b> .....	<b>3</b>
<b>5) Cahier des charges techniques</b> .....	<b>4</b>
Objectifs des travaux et précautions particulière. ....	4
Date d'intervention .....	4
Surface engagée .....	4
Cahier d'enregistrement .....	4
<b>Acte d'engagement</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Identification de l'organisme qui passe le marché</b> .....	<b>7</b>
<b>2. Objet de marché</b> .....	<b>7</b>
<b>3. Comptable signataire</b> .....	<b>7</b>
<b>4. Engagement des candidats</b> .....	<b>8</b>
<b>5. Paiement des prestations (joindre obligatoirement un rib)</b> .....	<b>8</b>

# REGLEMENT DE CONSULTATION

## **1. Identification de l'organisme Maître d'ouvrage**

Commune d'Orschwihr  
11 rue de Soultzmatt – 68500 Orschwihr – 03 89 76 95 07  
Représentant légal : Mme. Marie-Josée Staender, Maire  
[mairie.orschwihr@wanadoo.fr](mailto:mairie.orschwihr@wanadoo.fr)

### **Coordinateur projet**

Parc naturel régional des Ballons des Vosges  
1 rue du couvent – 68140 Munster - 03 89 77 90 20  
Représentant légal : M. Laurent SEGUIN, Président

Référent du site :

**Mme Claudia CARIDI**

**06 07 71 36 64**

[c.caridi@parc-ballons-vosges.fr](mailto:c.caridi@parc-ballons-vosges.fr)

## **2. Objet du marché**

**Travaux de débroussaillage sur des linéaires avant mise en place de clôtures mobiles pour la gestion pastorale, sur une emprise de 21 ha et concernant un linéaire évalué à environ 6 400m, pour les années 2023, 2024, 2025, 2026 et 2027.**

## **3. Procédure de passation du marché :**

(Procédure adaptée, art. L 2123-1 Code de la commande publique)

Date limite de réception des offres au 30/07/2023

Les offres seront adressées à la commune de Orschwihr.

Les documents de candidature seront déposés soit en version papier soit par voie électronique

**au Maître d'ouvrage et au coordinateur du projet :**

[mairie.orschwihr@wanadoo.fr](mailto:mairie.orschwihr@wanadoo.fr)

[c.caridi@parc-ballons-vosges.fr](mailto:c.caridi@parc-ballons-vosges.fr)

Le maître d'ouvrage choisi les offres en concertation avec l'opérateur du site Natura 2000.

Les candidats seront informés du choix effectué.

## **4. Modalité de financement**

**La mise en œuvre des opérations est sous réserve de l'obtention de subventions accordées à la Commune d'Orschwihr. Ces financements sont délivrés par la Région Grand Est et le FEDER dans le cadre de contrats Natura 2000.**

## **5. Forme des candidatures**

Les candidats devront identifier les éléments suivant leur candidature :

- **Un devis détaillé, avec des moyens utilisés pour la mise en œuvre des travaux :**
  - Outils et équipements disponibles permettant de répondre au cahier des charges (type d'engins visés comme débroussailleuse portative, motofaucheuse, broyeur téléguidé, broyeur sur plateau)
  - Détails techniques quant à la possibilité d'augmenter la hauteur de coupe de cas échéant
- **Expérience en matière d'entretien écologique sur des biotopes sensibles (préciser les sites, types de biotopes)**
- **Une description succincte du type d'activité (équipe visée pour les opérations, référant et ses coordonnées)**

## **6. Critère de sélection des offres**

- Type d'équipement pour la mission, (regard portée sur le moindre dérangement vis-à-vis de la faune et la flore, bruit, hauteur de coupe, taille et poids et conduite des engins envisagés) (2 pts)
- Expérience de la démarche de gestion écologique et respect d'un cahier des charges (2 pts)
- Prix (1 pts)

## **7. Délais de validité de l'offre**

Les offres resteront valables 90 jours à compter de la date limite de remise des candidatures.

Les candidats peuvent mentionner un prix lié à un indice d'inflation, notamment liée aux augmentations du carburant entre-autre. Cette augmentation sera précisée en amont l'opération annuelle.

L'offre portera sur une année de référence avec indice d'inflation putatif pour chacune des années (prix année 2023, + x% d'inflation selon les années).

Avant chaque intervention (annuelle) le prestataire retenu précisera si l'indice d'inflation s'applique ou non.

# CAHIER DES CHARGES

## 1. Contexte de l'action

Le site Natura 2000 « Collines sous-vosgiennes » a été classé par arrêté préfectoral en date du 17 mars 2008 au titre de la Directive Habitats Faune Flore (Directive européenne 92/43/CEE). Les collines sous-vosgiennes sont caractérisées par la nature du substrat : un sol superficiel sur dalle calcaire triasique, compacte et filtrante, et un climat faiblement pluvieux et chaud. Ces conditions sont favorables à l'installation d'une faune et d'une flore thermophile, voire xérophile, original dans le contexte régional et très diversifié, en limite d'aire de répartition.

La colline du Bollenberg abrite un **habitat d'intérêt européen** : la pelouse sèche à faciès d'emboisement sur calcaire (6210)\*\* , **prioritaire** au regard de sa population d'Orchidées.

Afin de conserver cet habitat naturel en bon état de conservation, la gestion consiste à bloquer la dynamique naturelle des milieux (évolution vers l'ourlet, la fruticée puis la forêt), par du débroussaillage et/ou pâturage, afin de maintenir un milieu ouvert, tout en conservant des zones de haies, bosquets de lisières étagées pour répondre aux besoins biologiques de la faune et favoriser la diversité d'espèces.

**Afin d'optimiser la gestion pastorale il convient d'intervenir en amont du pastoralisme pour effectuer le débroussaillage de linéaires définis favorisant la mise en place de clôtures mobiles.**

## 2 Organisation de la gouvernance

La commune d'Orschwihr est maître d'ouvrage et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est coordinateur des opérations en tant qu'animateur et opérateur du DOCOB du site Natura 2000.

## 3 Modalité de mise en œuvre

Une réunion de terrain sera organisée par le technicien référant et l'animatrice du site avec les bénéficiaires avant chaque commencement d'opération. L'animatrice se rend également disponible le jour des travaux afin de veiller à la bonne mise en œuvre.

Afin de couvrir tout risque d'incidents, le prestataire s'engage à produire sur simple demande, une attestation d'assurance.

## 4 Rendu

En fin de saison, un cahier d'enregistrement des pratiques doit être transmis au Maître d'ouvrage, en même temps que la facture (annuelle).

## 5) Cahier des charges techniques

Le PNRBV évalue régulièrement la diversité de ses terrains et une veille sur les espèces patrimoniales est menée. Si des espèces à enjeux sont nouvellement contactées des ajustements peuvent être demandés (concernant le linéaire à débroussailler).

### Objectifs des travaux et précautions particulière.

Le débroussaillage a pour objectif de faciliter la mise en place de filets mobiles, régulièrement déplacés dans le cadre de la gestion pastorale.

La faune est encore active en fin d'été, une vigilance quant au respect de la faune sera menée à travers l'évitement des bosquets dans les linéaires à parcourir puisqu'il s'agit des zones de refuges pour la petite faune (sauf certaines zones précisées).

Aussi, lorsque deux parcs/enclos sont adjacents, maintenir entre eux une bande herbeuse, zone refuge pour l'entomofaune entre les parcs à brebis.

### Date d'intervention

**Les travaux se réalisent en dehors des périodes de floraison et de nidification mais avant le pâturage**, soit entre le 1 août et l'arrivée des brebis (possible à partir du 15 août, jusqu'au 15 octobre). Un lien étroit devra donc être entretenu entre l'entreprise et le référent du site.

Le temps de travail est estimé à deux jours/homme.

### Surface engagée

**L'emprise concerne une surface de 21 hectares de pelouse sèche rase mais le linéaire à débroussailler est estimé à 6 400 m de long sur une largeur de 1,5 m environ, pour pouvoir apposer les filets mobiles sans rester attaché à des ligneux bas.**

Le débroussaillage concerne essentiellement de l'herbe, mais quelques zones vont concerner des secteurs plus enfrichés avec nécessité traverser quelques massifs de ronciers ou arbustes bas, épineux (prunelier).

Les itinéraires de débroussaillage sont identifiés sur carte et le référent du site se rend disponible le jour des travaux dans la mesure du possible avec un délai de prévenance d'au moins deux semaines. Aucune intervention sur site avant d'avoir prévenu le référent.

### Cahier d'enregistrement

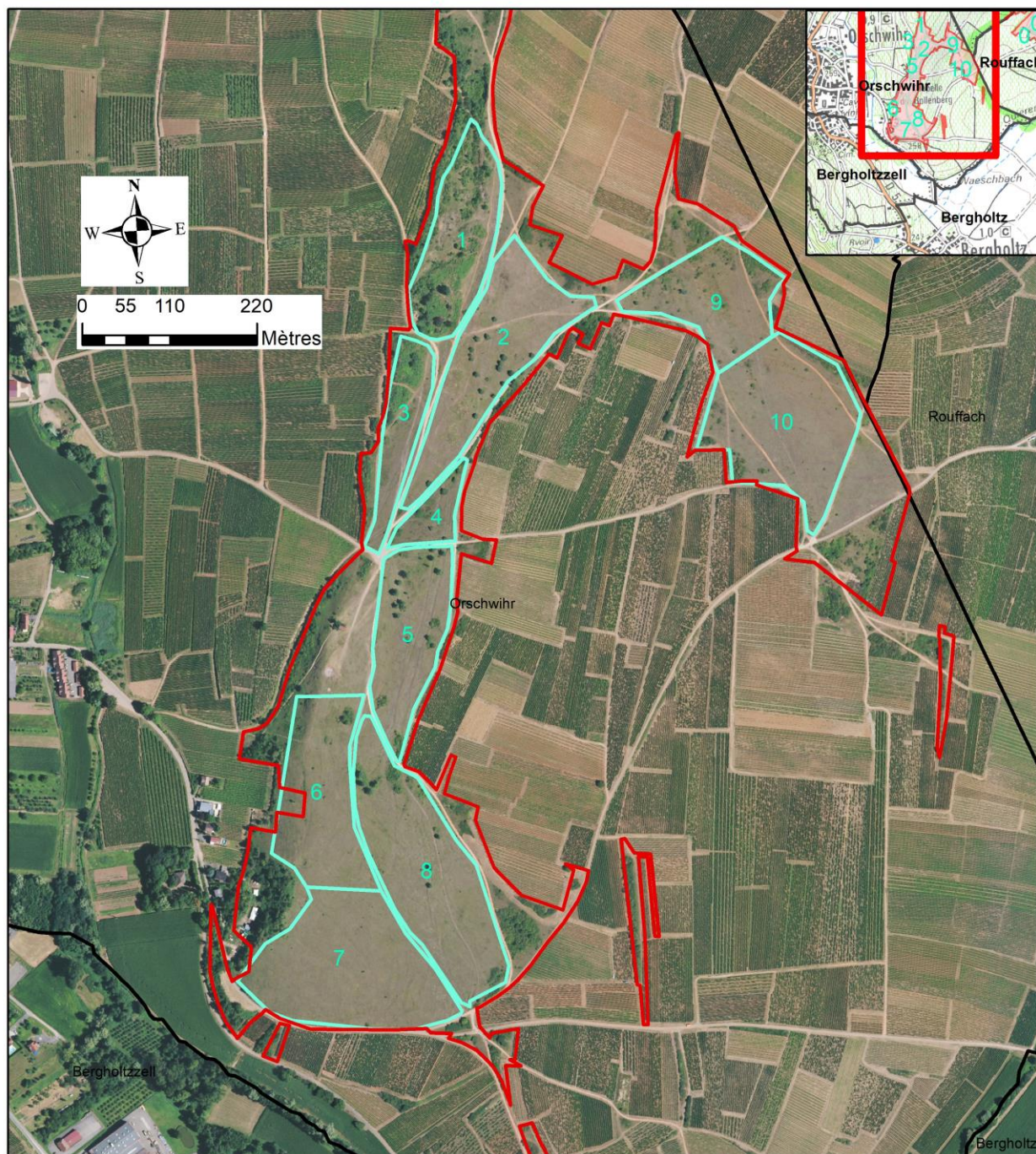
**Chaque année, en fin d'opération, un cahier d'enregistrement doit être transmis.**

Ce cahier d'enregistrement constitue un des moyens de suivre la mise en œuvre des actions en cas de contrôle du contrat Natura 2000. Il doit être scrupuleusement renseigné, daté et signé. Il contient un tableau descriptif et récapitulatif de la conduite des travaux, ainsi qu'une carte sur laquelle figure les zones traitées, ces zones sont numérotées et reportées dans le tableau de synthèse.








### Linéaires à débroussailler avant pastoralisme, à partir du 1 août



Sources : DREAL Alsace (périmètre espaces naturels) ©IGN (GEOGE\_WMS\_BD ORTHO©2018,)

#### Légende

-  Périmètre Natura 2000
-  Débroussaillage des linéaires
-  Limites communales

Réalisation:  
PNRBV - SINBAL - CC  
Version du 15/06/2023





# ACTE D'ENGAGEMENT

## **1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

Commune d'Orschwihr  
11 rue de Soultzmatt – 68500 Orschwihr – 03 89 76 95 07  
Représentant légal : Mme. Marie-Josée Staender, Maire  
[mairie.orschwihr@wanadoo.fr](mailto:mairie.orschwihr@wanadoo.fr)

Référent du site :  
Mme Claudia CARIDI 06 07 71 36 64 [c.caridi@parc-ballons-vosges.fr](mailto:c.caridi@parc-ballons-vosges.fr)

## **2. Objet de marché**

Débroussaillage léger sur des linéaires de mise en clôture mobiles permettant la gestion pastorale

## **3. Comptable signataire**

M. le Trésorier

Le présent marché est passé en vue de l'article L 2123-1 du Code de la commande publique : il fait l'objet d'une procédure adaptée

#### 4. Engagement des candidats

a. *nom prénom et qualité du signataire*

b. *adresse professionnelle et téléphone :*

c. *Après avoir pris connaissance du cahier des charges et conformément au devis détaillé joint :*

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions dudit cahier des charges, à exécuter les prestations au prix ci-dessous (montants à indiquer en chiffres et en toute lettre) :

#### 5. Paiement des prestations (joindre obligatoirement un rib)

Prestataire clé	Etabtbancaire	Code Bancaire	Code guichet	N°de Cpte
.....				

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le candidat